PORTE OUVERTE A CHEZERY-FORENS

Août 2020

Bulletin Municipal N° 34

Le mot du Maire

Après la longue période de confinement, la nouvelle équipe municipale a enfin pu se mettre en place, vous trouverez dans ce numéro l'organigramme voté lors du conseil municipal du 29 mai.
Le nouveau conseil municipal est composé de 7 nouveaux membres et 4 anciens.
Tous ne manquent ni de volonté, ni de convictions pour aller de l'avant, pour se mettre à votre service, et à celui de la commune.
Ce conseil a dû très vite se positionner sur les travaux et projets partiellement initiés par l'ancienne mandature.
En effet, nos partenaires, région, département, état et autres PNR, nos principaux financeurs et pourvoyeurs de subvention, n'attendent pas.

Certains projets sont déjà engagés (mise aux normes et réhabilitation du groupe scolaire) pour d'autres déjà travaillés, il est nécessaire que ce soit le nouveau conseil qui s'en empare pour les mener à bien.
Il n'a échappé à personne qu'à la suite de la désaffection de la SEMCODA sur le projet bar épicerie de l'ancienne Coop, les travaux ont connu un retard conséquent, entraînant le report d'autres projets dont celui de la remise aux normes de l'école.
La commission d'appels d'offres s'étant réunie, il sera possible de mener à bien une partie du projet dès cette année.

Pour la suite, le nouveau conseil a déjà identifié plusieurs projets structurants :
- La rénovation de la maison Fioretti, pressentie comme maison des associations.
- La traversée et la mise en sécurité de la rue de l'Abbaye
- Trouver une destination pour l'étage de l'épicerie (médical, télé travail ?), toutes les idées sont les bienvenues.

La gestion de la commune c'est aussi notre réseau routier très étendu, à ne pas négliger….
Sans oublier la gestion du site de Menthières avec nos partenaires (Département, SMMJ, Valserhône).
Aujourd'hui aucune priorité n'a été établie, les commissions mises en place travaillent les possibilités de réalisation, tout cela bien entendu compatible avec le budget municipal.

Il me reste à souhaiter la bienvenue à nos nouveaux conseillers et adjoints et à vous remercier Chézerandes et Chézerands pour nous avoir accordé votre confiance pour les six années à venir.

Dans ce numéro, nous n'avons pas pu parler de tous nos artisans et commerçants installés à Chézery ou ses hameaux. Cela sera fait lors de la parution du journal N° 35.

En attendant nous vous souhaitons « bonne lecture ».

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

ORGANIGRAMME

Monsieur le Maire
VUAILLAT Bernard

→ **1er Adjoint**
LECHARTIER Marc-Antoine

→ **2ème Adjoint**
MERMILLON Éric

→ **3ème Adjoint**
GALOT Cécile

CONSEILLERS

- BLANC Jean-Marc
- POCHET Eliane
- EVRARD Franck
- COTTIER Boris
- DOUSSET Matthieu
- BARRAS Olivier
- TOURNIER Frédéric

Délégués Syndicats

PNR
Titulaire
VUAILLAT Bernard
Suppléant
BLANC Jean-Marc

Syndicat d'énergie (SIEA)
Titulaire
EVRARD Franck
Suppléant
MERMILLON Eric

Correspondant défense militaire
Titulaire
GALOT Cécile
Suppléant
LECHARTIER Marc-Antoine

SEMCODA
Titulaire
LECHARTIER Marc-Antoine
Suppléant
MERMILLON Éric

SIVU du Grand Crêt d'eau (Confort)
Titulaire
COTTIER Boris
Suppléant
BARRAS Olivier

ASA des 3 Cheminées, Ebelly Montplat, Pra Brun, AFP sous Chalam
Titulaire
BARRAS Olivier
Suppléant
VUAILLAT Bernard

SIVOS
Titulaire
GALOT Cécile
LECHARTIER Marc-Antoine
Suppléant
POCHET Eliane
COTTIER Boris

Délégués commissions communales

Finances
VUAILLAT Bernard
LECHARTIER Marc-Antoine
MERMILLON Éric
GALOT Cécile
COTTIER Boris

Gestion des employés communaux/Technique
MERMILLON Éric
BARRAS Olivier
TOURNIER Frédéric
DOUSSET Matthieu

Gestion des employés communaux/Administratif
VUAILLAT Bernard
LECHARTIER Marc-Antoine
TOURNIER Frédéric

Travaux routes
DOUSSET Matthieu
TOURNIER Frédéric
EVRARD Franck

Agriculture
BARRAS Olivier

Bois et Forêts
TOURNIER Frédéric
BLANC Jean-Marc

Sécurité incendie
TOURNIER Frédéric
EVRARD Franck

Tourisme
COTTIER Boris
VUAILLAT Bernard

Journal communal
POCHET Eliane
GALOT Cécile
DOUSSET Matthieu
BARRAS Olivier

Sentiers
BLANC Jean-Marc

Camping
DOUSSET Matthieu

MARPA
GALOT Cécile
POCHET Eliane

Culture (en relation avec les associations locales)
POCHET Eliane
DOUSSET Matthieu

CCAS
VUAILLAT Bernard
GALOT Cécile
POCHET Eliane
DOUSSET Matthieu
COTTIER Boris
TOURNIER Frédéric

Communication Internet
COTTIER Boris

Fleurissement
VUAILLAT Bernard

L' hommage Du 8 mai 1945

Voilà 75 ans que nous honorons nos anciens combattants. Le devoir de mémoire doit continuer.
C'est une obligation morale que de se souvenir des années tragiques et de ses victimes de guerre, afin que plus jamais cela ne se reproduise .

Ce 8 mai 2020 restera dans les mémoires.
Les circonstances de la pandémie de la Covid 19 ont voulu que nous n'ayons pas pu nous rassembler en nombre devant le monument aux morts.
Dans cette période exceptionnelle de confinement, c'est sur une place dépouillée de ses villageois que la cérémonie du 8 mai 1945 s'est déroulée uniquement en présence de Monsieur le maire ainsi que deux représentants de la gendarmerie nationale et des pompiers.

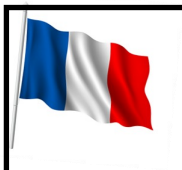

Décoration du Major DESFARGES David, commandant de la brigade de gendarmerie de Chézery-Forens

C'est après l'hommage rendu au gendarme Marcel APPRIOU. fusillé sans jugement à la Cluse le 13 juillet 1944, que le récipiendaire, le Major DESFARGES David, commandant la gendarmerie de Chézery-Forens, a été décoré de la médaille militaire au nom de la Ministre des Armées.

Les autorités ont ensuite procédé à un dépôt de gerbe, suivi d'une minute de silence.

A l'issue de la cérémonie, les autorités et personnes présentent ont été conviées à partager un moment de convivialité à la mairie de MONTREAL-LA-CLUSE

Nous présentons toutes nos félicitations au Major DEFARGES David

La Gendarmerie met en place un nouvel outil numérique permettant de prendre rendez vous directement dans la brigade de Gendarmerie de son choix

Actuellement, l'accueil des usagers en gendarmerie s'effectue généralement durant les horaires d'ouverture de la brigade. Une mission parfois complexe pour le citoyen, qui doit composer avec un emploi du temps personnel et professionnel chargé.
Développé en lien avec la DILA (Délégation à l'Information Légale et Administrative), ce nouveau service a pour objectif de mieux orienter l'usager afin de lui faire gagner du temps dans le traitement de sa demande, et lui proposer si besoin, un rendez-vous au sein de la brigade de gendarmerie de son choix.
Le service de prise de rendez-vous est accessible 24H/24 et 7J/7, directement sur les fiches de chaque unité de gendarmerie de l'annuaire service-public.fr.

Le Major David DESFARGES, Commandant la brigade territoriale autonome de CHEZERY FORENS route de la diamanterie 01410 sera directement informé via son logiciel de gestion du service des demandes de rendez vous et pourra planifier suivant ses contraintes de travail et de personnel.

TEL gendarmerie : 04 50 56 92 08

DU COTE DES CHEVRES !

A ses extrémités, Chézery-Forens compte 2 chèvreries sur son territoire (Noire Combe et Menthières). Ces 2 entités semblables et si différentes nous proposent leurs produits singuliers et tous deux des visites de leur ferme.

Alors allons les rencontrer !

GAEC La Chèvrerie de Noire Combe
Fr-Bio-01 Agriculture France
Fromage fermier au lait cru entier Bio
DUBOC Angélique et Johann
01410 Chézery Forens

CHEVRERIE DE NOIRECOMBE

Angélique et Johann DUBOC se sont installés début 2013 à Chézery-Forens. Séduits par le calme, ils ont très vite été sous le charme de notre hameau de Noire Combe. D'autant plus que le projet de reprise de la ferme de Kate et Philippe DELORME correspondait à leurs attentes : ferme, habitation et terrain à proximité de l'exploitation.

La passion familiale pour Angélique et l'indépendance dans le travail pour Johann sont les moteurs de leur motivation pour l'exploitation agricole. Exploitation qu'ils veulent à leur image et leurs valeurs : accueillante avec la possibilité de visiter la ferme, authentique avec des produits bio de qualité.

La période du Coronavirus les a amenés à modifier leur méthode de vente, et bien qu'éprouvante, cela a été aussi une opportunité de faire découvrir leurs produits à une nouvelle clientèle.
Avec le déconfinement, Angélique et Johann peuvent enfin reprendre les marchés (Divonne, Giron et Bellegarde).

Elevage, transformation et vente, les « paysans chevriers » sont polyvalents et avouent qu'il est parfois difficile de concilier la vie familiale et la vie professionnelle mais à les entendre, on comprend qu'ils ne voudraient pas en changer.

La chèvrerie de Noire Combe

Tél : 04 50 56 90 50 / 06 85 54 97 05

https://www.facebook.com/DUBOC.Angelique.Johann

la ferme de Menthières
Fromage de chèvre

CHEVRERIE DE MENTHIERES

C'est avec cet humour et bonne humeur que vous serez accueillis à la ferme de Menthières par Emmanuelle et Guillaume Moulin.
Installés depuis 2015, Guillaume a commencé seul l'activité puis ils ont créé le GAEC avec Emmanuelle en 2018. Tous les deux amoureux du fromage (le fabriquer comme le manger), c'est tout naturellement qu'ils ont choisi le domaine de l'agriculture production de lait.

Avec les chèvres, l'avantage est de pouvoir maîtriser tous les aspects de leur exploitation : élevage, transformation et commercialisation. Ce changement d'activités au cours de la journée, des saisons est pour eux le bonheur.
Menthières a été pour eux une évidence par rapport au calme, les paysages magnifiques, le potentiel et la station de ski (Guillaume est pisteur en hiver).
En les écoutant, on comprend vite qu'ils aiment leur métier passionnément pour la polyvalence, le plaisir de travailler pour soi et de pouvoir le faire à deux.

Les inconvénients au métier ? Emmanuelle et Guillaume n'en trouvent qu'un seul : la précarité ou fragilité de l'activité. Cet aspect est transformé en une force car ils estiment que cette fragilité les oblige à savoir rebondir et cela leur semble stimulant.
Les projets de ces 2 couples d'agriculteurs sont de pérenniser leur exploitation en les rendant plus fonctionnelles, en modernisant leur matériel, en optimisant les espaces…certainement en proposant également de nouveaux produits que vous pourrez découvrir en leur rendant visite à la ferme.
Nos agriculteurs sont des amoureux de leur territoire, leur village et paysages et sont fiers de contribuer à la pérennité de notre agriculture locale.

La Ferme des Menthières

A CHEZERY-FORENS, le bonheur est dans le pré !

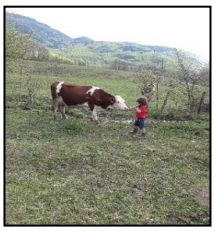

Dans les années 80 on pouvait compter une petite vingtaine de fermes à Chézery !
Aujourd'hui, 2 élevages bovins sont présents dans notre beau village, et le moins que l'on puisse dire c'est que nos agriculteurs sont HEUREUX !!!

En janvier 2020, une reconversion mûrement réfléchie pour Denis DURAFFOURD qui achète à Jean la Ferme de **l'EPERY.**

6 générations de DURAFFOURD se sont succédées à la ferme de l'Epéry.

On dirait bien que la 7ème génération est déjà en formation!

Un grand changement pour Denis et sa famille !

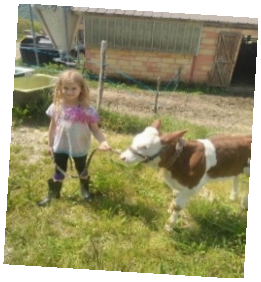

« J'ai des projets plein la tête.Je suis passionné par les animaux depuis toujours et j'avais envie d'être mon propre patron.
Je ne dis pas que c'est facile tous les jours mais cela me rend heureux. »

Nous en profitons pour souhaiter à Jean une retraite heureuse et bien méritée.

L'histoire est plus ancienne pour Alain Monnet et Olivier Barras. Ces 2 agriculteurs sont installés depuis 2007 sous forme de GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun). Après 3 générations successives, Alain a repris l'exploitation familiale en 1993.

Quant à Olivier, après 2 ans comme salarié agricole en Haute-Savoie, il quitte son emploi pour s'associer avec Alain. C'est ensemble qu'ils décident de créer le « **GAEC du Ban du Char** ».

Dans un premier temps ils traient chacun de leur côté (Alain à Forens et Olivier à Montanges.) Petit à petit, ils développent leur exploitation. C'est en 2010 que le bâtiment du Grand Essert voit le jour. C'est un succès qui permet au GAEC d'embaucher une salariée qui s'occupe de l'administratif, de la commercialisation de la viande en vente directe.

<u>La journée type d'un éleveur bovin</u>.

Ne pas réveiller la maisonnée. C'est en silence qu'ils quittent le foyer pour la traite de 5 h 30. Retour à la maison pour le petit-déjeuner en famille. Un réel plaisir pour Denis et Olivier qui peuvent voir les enfants avant le départ à l'école.
La journée s'enchaine avec différentes activités qui varient en fonction des saisons : l'épandage du fumier au printemps et à l'automne pour nourrir la terre, alimenter les animaux en hiver, entretenir le matériel, organiser la visite régulière des pâturages pour surveiller la bonne santé des bêtes en été. Nous sommes au printemps , il faut déjà penser à l'hiver et garnir le garde-manger des belles montbéliardes.
C'est le moment de la fenaison. Arrive 17h00. C'est l'heure de la traite du soir pour les deux exploitations !

Ces deux exploitations livrent leur lait à la fromagerie de l'Abbaye pour la fabrication Bleu de Gex que nous aimons tant.

Il faut souligner que la fromagerie de l'Abbaye est l'une des quatre dernières fromageries à fabriquer le bleu de

L' EPICERIE DU GRALET

Après de nombreuses années, Geneviève quitte son activité à la supérette du village.

Le bâtiment restera fermé pendant toute la durée des travaux. Pour autant, nous ne restons pas sans épicier.

En mars 2018, Charlie Mermillon s'installe provisoirement sur la place. L'aide de la famille est précieuse pour enjoliver ce petit local en y ajoutant un coin bar.

Au début de l'été 2019, des problèmes techniques dus aux fortes chaleurs perturbent l'activité qui sera déplacée dans le bâtiment Fioretti.

Juin 2020. Les travaux de la nouvelle épicerie sont enfin terminés. Charlie traverse la rue pour s'installer dans des locaux agrandis et remis aux normes.
Le 18 juin 2020, il peut enfin accueillir la clientèle dans la nouvelle épicerie du Gralet.

Le développement de l'offre commerciale étant primordial pour répondre aux besoins des habitants, le magasin passe de 400 à 1000 références. C'est donc un large choix de produits qui s'ouvre à la clientèle.

Notre jeune épicier propose également des produits régionaux : vins du Jura et du Bugey mais également, des produits Bio, de la charcuterie et du fromage à la coupe. D'autres services sont proposés tels que le point Presse/ FDJ, la vente de cartes de pêche, de gaz et la livraison à domicile.

L'épicerie sera ouverte le lundi, mercredi, vendredi et samedi : 8h-12h30/16h-19h. Le dimanche de 8h-12h30. Fermeture hebdomadaire le mardi.

Ayant pris un congé sans solde pour aider Charlie à l'épicerie, Evelyne vient renforcer la petite équipe.
Elle sera d'une aide essentielle et s'occupera du commerce alimentaire tandis que Charlie nous recevra au bar du Gralet.

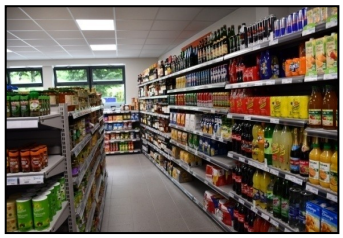

BAR DU GRALET

Une ouverture attendue après cette période de confinement!

C'est le 03 Juillet 2020 que l'ouverture du bar Le Gralet a lieu.

Beaucoup de Chézerands sont venus se rencontrer dans une ambiance festive. Pas d'embrassade, on joue des coudes pour se saluer.
Tout est en place pour un agréable moment de détente et de retrouvailles.

Le bar dispose de deux terrasses : la première sur la rue, la seconde, plus grande sur les berges de la Valserine.
Celle-ci, très cocooning est une vraie réussite.

Toutes les générations confondues discutent et rient, heureuses de se rencontrer dans ce bel espace.

L'intérieur du magnifique bar réalisé par l'entreprise Mermillon fait également le plein.

Dans l'avenir, Charlie souhaite développer la petite restauration avec des menus du jour pour les déjeuners en semaine, mais prévoit également des soirées à thèmes avec ambiance musicale.

Lorsque cela sera de nouveau possible, l'installation de la télévision permettra l'organisation de soirées pour les amateurs de rugby ou de foot.
Le bar Du Gralet sera dorénavent un endroit incontournable du village pour se rencontrer.

Nous souhaitons une belle réussite à Charlie
dans ce nouveau défi.

SAVONNERIE FERRONE

Une année difficile pour Emmanuelle. Le Virus Covid-19 a mis à mal le travail de cette jeune artisan savonnier qui allait fêter le 14 mai 2020 les 2 ans de la savonnerie Ferrone.
Le confinement l'obligeant à fermer boutique, elle n'a pu recevoir clients et touristes.
Emmanuelle nous explique : « Les marchés et foires auxquels je devais participer se sont annulés les uns après les autres jusqu'à début octobre. J'avais préparé un stock important pour la foire de printemps de La Roche sur Foron qui attendait 110 000 personnes sur 11 jours. C'est une grosse perte de chiffre d'affaires qui aurait dû pulser le développement de la savonnerie. La plupart de mes distributeurs étaient également fermés pendant le confinement. J'ai également dû annuler ma journée porte-ouverte de juin. J'espère pouvoir la reporter en septembre et faire en sorte que ce soit une journée conviviale et festive en faisant venir d'autres artisans locaux et pourquoi pas des musiciens. Mais c'est assez compliqué à organiser. J'ai à présent une visibilité réduite de moins d'un mois. Il ne m'est pas possible de planifier les marchés sur l'année.
Le point positif est que j'ai eu plus de temps pour le lancement de mon site internet pour la vente en ligne.
https://www.savonnerieferrone.bio/

Je suis également sur Facebook et Instagram. Heureusement, la clientèle se fidélise et doucement, l'activité reprend avec le développement des distributeurs.
- L'Epicerie du Gralet à Chézery- La Vie Claire aux Rousses- La Pharmacie de la Michaille à Châtillon- L'épicerie de Confort- Au comptoir de la Bio à Saint-Genis-Pouilly- Vival à Champfromier, ont permis aux clients de s'approvisionner pendant le confinement. (Liste complète des distributeurs sur le site de la savonnerie).

Emmanuelle rebondit ! Elle décide avec plusieurs artisans locaux de s'installer pour l'été dans une belle boutique éphémère : La Cabane, 70 Rue de la Redoute, aux Rousses.
Nous la retrouverons au marché les Z'artisanales, à Ravilloles, près de Saint-Claude les 15 juillet et le 19 août 2020 dans un musée / boutiques / expos, à l'atelier des savoir-faire avec un regroupement d'artisans, ainsi qu'au salon « Mieux Vivre » à la Foire de La Roche sur Foron du 29 octobre au 2 novembre 2020.

La boutique est de nouveau ouverte le **vendredi de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h .**

Emmanuelle garde toujours son beau sourire et son énergie pour nous parler de son activité avec passion.

BORDAS CREPES ET BURGERS

C'est en septembre prochain que Véronika et Imre fêterons le 3ème anniversaire du Snacking de Chézery-Forens.
Heureusement, quelques clients fidèles sont venus chercher les burgers, crêpes et autres plats à emporter pendant le confinement qui a été difficile pour le chiffre d'affaires de la petite entreprise.

Mais bonne nouvelle, le snack est ouvert.
Le beau temps est de la partie, après une jolie balade, pourquoi ne pas s'arrêter déguster sur la terrasse aménagée ou à l'intérieur, les nouvelles recettes de Burgers dont le nouveau Burger Américain, salades, assiettes steack-frites-salade ou poulet mariné-frites-salade ainsi que ses délicieuses crêpes salées ou sucrées. Sans oublier les délicieuses soupes comme le fameux Goulash hongrois, proposées au gré des saisons.
Dorénavant, Véronika et Imre travaillent avec le boulanger Thomas Ponsard de la Boulangerie Ponsard à Champfromier qui comme eux, travaille artisanalement. Les pains sont faits « maison » ce qui apporte un plus aux plats proposés

Suite à vos nombreuses demandes Véronika et Imre ont décidé d'ouvrir à midi le week-end. Ils vous attendent nombreux avec les horaires suivants:
Vendredi 18h / 22h
Samedi 12h / 22h service continue
Dimanche 12h / 22h service continue
Pendant les vacances d'été ouverture tous les soirs de 18h à 22h, sauf fermeture le lundi.
Véronika propose la carte de fidélité. A chaque passage elle sera tamponnée et il vous sera offert un repas d'une valeur 10€ lorsqu'elle sera remplie.
N'hésitez pas à appeler pour vos commandes à emporter ou réserver votre table au 06 23 87 38 01.
Vous trouverez la carte des mets proposés sur :
Facebook : Bordas Crêpes &Burgers@bordascrepesburgers
Site : www.bordascrepes-burgers.com

LE RELAIS DES MOINES

Jean-Pierre nous explique les conséquences du confinement:

« Humainement, le coronavirus et le confinement qui ont suivi nous ont permis de passer de très agréables moments en famille. Nous avons eu du temps pour échanger et nous reposer.

C'était plus compliqué pour le commerce et il a fallu s'adapter. C'est ainsi que nous avons commencé la vente à emporter conformément à la réglementation et aux mesures d'hygiène. Un nouveau challenge pour moi. Ca fonctionne plutôt bien et j'ai décidé de continuer ce service. »

Cette fois c'est bien reparti ! Hélène a cousu des masques aux normes pour que toute l'équipe soit prête à accueillir les clients dans la salle de restaurant de cette belle maison de caractère, ou sur la terrasse.

Jean-Pierre met en ligne sur Facebook et sur le site Web:
relaisdesmoines.fr
les menus de la semaine afin que les clients réservent le restaurant ou les plats à emporter.

Le gîte d'étape d'une capacité de 14 couchages se situe dans une ancienne abbaye du XVIème. Il est composé d'une grande pièce de 72 m2 comprenant cuisine, séjour et salon et de 4 chambres avec chacune toilette et salle de douche.

C'est dans un esprit familial et de convivialité que l'équipe du Relais des Moines attend avec plaisir le retour des touristes, que nous leur espérons nombreux.

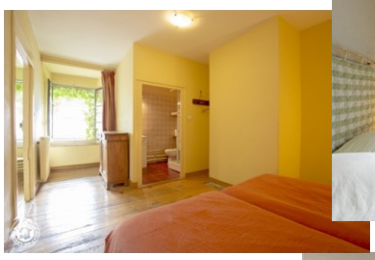

HOTEL DU COMMERCE

C'est la cinquième génération de la famille qui perpétue aujourd'hui la tradition de l'accueil à l'Hôtel du Commerce. Désormais l'hôtel installé dans cette magnifique bâtisse centenaire, a cédé la place à une maison d'hôtes familiale de 5 chambres.
Catherine et Josette constatent que l'épidémie de la Covid 19 a tout changé. Elles s'expliquent : « Nous louons nos chambres pour un minimum de 2 nuits. Nous n'avons pas attendu la pandémie pour l'entretien et les normes d'hygiène de notre maison, mais suite à la pandémie nous devons aérer un minimum de 6 heures entre chaque passage de clients, c'est donc compliqué de louer moins de deux jours.

Pour le restaurant, le respect des gestes barrières nous oblige à quelques changements au quotidien. Nous ferons de la petite restauration avec plusieurs sortes de terrines servies avec de belles salades. Tous les jours un plat du jour sera préparé. La truite de notre vivier reste au menu ainsi que le service de plats à emporter.
Comme pour tous, cela a été et reste encore une période difficile pour la gestion de notre commerce, nous avons la chance de ne plus avoir de crédit. Nous pensons à tous les jeunes artisans et commerçants de Chézery-Forens pour qui la perte de chiffre d'affaires a dû être compliquée ».

Nous connaissons l'optimisme, l'énergie et la gentillesse de Catherine et Josette. C'est avec bonheur qu'elles recevront encore cette saison les clients au restaurant et en chambre d'hôte.

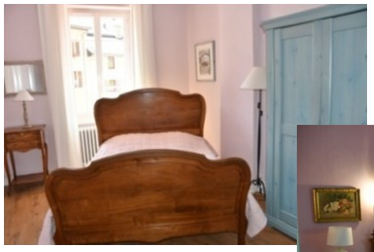

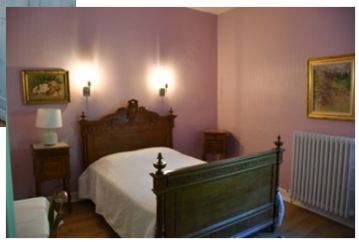

LA GENTIANE…. Toute une histoire.

L'histoire du hameau de Menthières a toujours été intimement liée à l'activité agricole locale, activité toujours présente et indispensable à la vie du site.
En 1860, le bâtiment abritant La Gentiane a été construit mais pour une activité complètement différente de celle connue aujourd'hui. Le bâtiment était en effet une fruitière dans laquelle étaient produits uniquement du comté et du bleu de Gex. Le lait utilisé pour la production était exclusivement collecté auprès des exploitations Menthérantes. Au fil du temps, la production de Comté a été abandonnée pour se consacrer à une production exclusive de bleu de Gex, produit de terroir par excellence.
L'activité perdurera jusque dans les années 1960 soit une bonne centaine d'année. Le dernier fromager était Louis Mathieu, grand père d'Etienne qui perpétue la tradition agricole sur Menthières avec son cheptel bovin. Le bâtiment a ensuite été utilisé pour la collecte et le pesage du lait puis a été fermé quelques années.
Avec l'essor des sports d'hiver et notamment l'arrivée du ski de fond sur le site, l'ancienne école de Menthières fut transformée en foyer de ski de fond dirigé par Paul Monnet qui était président de l'association regroupant les communes de Chézery-Forens, Confort, Lancrans et Bellegarde. Face à une demande croissante et en raison de l'absence d'hébergement à l'école, la commune de Bellegarde a décidé de racheter l'ancienne fruitière en 1978 et de le mettre à disposition de l'association. C'est ainsi qu'apparut le Centre Sportif Montagnard dont la vocation était d'accueillir la clientèle hivernale et estivale.
Ainsi, on pouvait venir séjourner au Centre Sportif (renommé La Gentiane au début des années 80) pour des séjours tout compris dans une ambiance familiale et conviviale. Premier directeur, Esteban Demangeon remplacé ensuite par le dynamique Rémi Favre proposaient de la restauration, de l'hébergement, des cours de ski et des animations diverses, aidés en cela par une équipe de personnes locales hyper motivées. Une dizaine d'années plus tard, face au succès grandissant du site et au développement de l'activité ski alpin, il a été décidé de construire une extension à la Gentiane pour augmenter la capacité d'accueil. En 1990, Yves Carry ouvre au rez-de-chaussée du bâtiment la location de ski et contribue grandement à l'essor du site en offrant un service supplémentaire.
Après 3 ans d'exploitation, le bâtiment est remis en gestion privée et voit se succéder plusieurs gérants .
La vie n'est pas un long fleuve tranquille….
En 2017, Sandy et Boris se lancent dans l'aventure de l'activité tourisme au travers du rachat puis la rénovation complète du bâtiment principal et ouvrent en 2018, 4 gîtes pouvant accueillir jusqu'à 28 personnes et un bar Restaurant proposant une cuisine familiale de produits locaux. Clin d'œil à l'activité originale des lieux, le fromage occupe une part dominante dans les plats servis à La Gentiane. L'idée est d'emboîter le pas des acteurs locaux que sont Yves Carry (Location de matériel de ski) et Laurent Thibert (Snack Le petit Chamois) et ainsi de compléter l'offre à destination des clients du syndicat mixte des Monts Jura et des visiteurs randonneurs.

En 2020, l'aventure de La Gentiane se

CAMPING ECO RESPONSABLE LE VALSERINE ***

Cela fait maintenant un peu plus d'une année qu'Elise et Samuel Ringot sont venus du nord de la France avec leurs deux enfants afin de reprendre la gérance du camping municipal.
Elise avait un emploi auprès de la petite enfance tandis que Samuel s'occupait du développement commercial d'une société de services. Amoureux de la nature et adeptes de sorties dans les Alpes, l'environnement Haut-Jurassien de leur nouveau projet de vie leur convenait tout à fait.
Aussi, c'est le 1er mai 2019 qu'ils ouvrirent leur activité au public.
Le camping, le seul de la zone Mont Jura, situé le long de la Valserine, est ouvert à l'année et compte 66 emplacements, 6 chalets de 6 à 8 personnes, une piscine, une aire de jeux pour les enfants et un terrain de pétanque pour les plus grands. Un snack permet de s'y restaurer en dégustant les produits de la vallée.

Elise et Samuel ont le souhait de promouvoir le tourisme Nature et familial, on peut même croiser trois tondeuses toutes en poils et en pattes puisqu'en plus de poules et de lapins, des moutons paissent dans les herbages libres.
Afin de pouvoir offrir le meilleur service à leur clientèle, les gérants ont très vite eu le souhait de connaître le village, sa vallée et son environnement. Et pour ne rien gâcher, leurs enfants étant scolarisés à Chézery-Forens, un tissu social c'est rapidement créé, complété par la présence d'Elise à la bibliothèque, de Samuel au Centre Communal d'Action Social, le couple est aussi adhérent à l'Amicale des Sentiers.

La saison estivale passée a été une réussite pour une première et malgré la période de confinement qui leur a été rude, Elise et Samuel ont bon espoir de voir leurs travaux porter leurs fruits cette année et celles à venir.

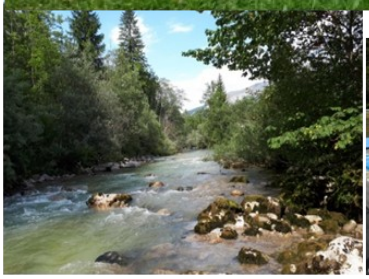

MENT'EVASION, ACCRO-BRANCHE A MENTHIERES

Comme toutes
les stations de moyenne montagne, la station de ski de Menthières a subi ces dernières années la hausse des températures, limitant parfois l'enneigement et les jours d'ouverture.
Diversifier les activités pour engager la station dans le tourisme d'été apparaît de plus en plus nécessaire pour la faire perdurer.

Une belle activité plein air voit le jour à Menthières. Le 20 Juillet 2020 l'ouverture très attendue d'un bel espace de 4 parcours accro-branche. Un parcours découverte pour enfants et trois autres parcours avec un niveau de difficulté graduel.

Qualité du site

Une belle approche écologique. Le souci principal pour l'équipe a été l'intégration dans le paysage et le respect de l'activité agricole présente sur Menthières. Chaque parcours est constitué de 12 ateliers. Dans un site superbe, de 3 à 100 ans et plus, sensations extraordinaires garanties avec deux tyroliennes. L'une de 180 m l'autre de 250 m accessibles indépendamment des parcours et suffisamment aériennes pour ne pas déranger les habitants de l'alpage en dessous. Durée des parcours : entre 2h et 2h30. (Dernier départ à 17h30).

Cyril, Binbin, Thibaud, Christophe et Côme vous accueillent pour de bons moments avec votre sécurité comme principale préoccupation.

Possibilité de package personnalisé sur réservation (anniversaires, enterrements de vie de célibataire, séminaires entreprises, sorties scolaires….)

Ouverture hors vacances scolaires : mercredi, vendredi, samedi et dimanche.
Ouverture pendant les vacances scolaires : tous les jours.
Contact Facebook: www.menthevasion.fr
Tél : 06 74 83 07 72

TARIFS
Adulte : 20 € (+ de 16 ans)
Sénior + de 60 ans : 16 €
Enfant : 16 € (7 à 16 ans)
- 1,20 m : 13 €
- 7 ans : 10 €
Tarif unique : 10 € (parcours découverte)
Groupe adultes : à partir de 6 personnes,

tarif dégressif selon le nombre de participants.

L' AMICALE DES JEUNES

Princesse Clara, présidente de l'amicale des jeunes nous parle du confinement :

Début du confinement !
« Et vlan ! La première manifestation de l'année prévue le 21 mars 2020 (bal et repas dansant) est annulée. Puis traditionnellement, toute l'équipe se réunie au four Mathieu du hameau de Rosset pour la préparation des 180 tartes à vendre le jour de Pâques, et de deux, annulé !
Sur ces 2 grosses animations qui n'ont pas pu avoir lieu, c'est la vente des tartes qui aurait dû nous permettre de financer le repas des anciens. C'est une grosse déception pour tous. Même si nous n'y avons pas encore réfléchi, nous trouverons une solution de remplacement pour nos anciens. Nous sommes environs 40 jeunes de 16 à 28 ans à avoir des idées.»

Nous sommes toujours confinés ! .
« Nous souhaitons faire d'une pierre deux coups en essayant d'enjoliver les journées confinées des Chézerands et soutenir les petits commerçants du village qui nous ont souvent aidés. Une idée germe, se concrétise et le questionnaire sous forme de quizz voit le jour. C'est un succès, tous les participants ont reçu un lot que nous avons financé en bons d'achat auprès de nos commerçants, artisans, hôteliers de Chézery et des villages ou hameaux des alentours ».

Nous sommes dé-confinés !
«Du coup, nous pouvons penser à nos anciens. Nous sommes là pour eux et passons de superbes moments lors de cette journée que nous aimons particulièrement. Le repas des anciens est maintenu. Pour autant, comme pour les autres manifestations (repas, belote…), tout dépendra de l'évolution de l'épidémie du virus. A ce jour, les inquiétudes liées à la crise sanitaire et les normes drastiques des conditions d'hygiènes à prévoir nous obligent à rester prudents.

Clara, y-aura-t-il une 47éme édition de la Revôle des foins ?
«Toujours pour respecter la loi en matière de regroupement de population et de règles d'hygiène, NON, pas de Revôle 2020 mais OUI pour une Revôlinette sans défilé qui se déroulera à partir de 10 heures, le samedi 22 août 2020, avec un nombre réduit de participants. Nous avons pensé à 250 plateaux repas pour le déjeuner. Il n'y aura pas de service, Les gens viendront les chercher au point qui sera mis en place. Les tables seront espacées au maximum.
Nous ferons les tartes qui seront vendues dès le matin. Nos artisans locaux seront également présents pour la journée. Malheureusement, les bals sont toujours interdits mais nous aurons de la musique. Tout sera fait pour que La Revôlinette soit une belle fête avec la création d'un jeu surprise sur la place et l'organisation d'une chasse aux trésors.
Pour l'instant, il est difficile de se projeter, tout se fait au jour le jour et un peu au dernier moment.

Nous savons que nous pouvons compter sur l'amicale des jeunes pour l'animation de notre village.

LE CRI DE LA GOUTTE FESTIVAL

Pour mettre en valeur notre territoire, 6 associations de la vallée de la Valserine (l'amicale des jeunes de Chézery-Forens, Jeun's Des campagnes, Zikon'Fort de Confort, Valzik de Mijoux et Lélex, Rock à l'Appel de Champfromier, Zikollectif de Billiat) se sont réunies pour relever le défi d'attirer 3000 personnes le temps d'un week-end et de faire monter sur scène des têtes d'affiches reconnues, dans le cadre d'un festival musique, sport et nature.
Le Cri de la goutte, c'est de la musique, des animations et du sport, le tout sur un site incontournable : la station de Menthières !
Après plusieurs années de réflexion et de partage d'idées, le premier festival aurait du avoir lieu en juillet 2020. Mais, le virus Covid 19 est passé par là et c'est une grosse déception pour tous les bénévoles après beaucoup d'efforts que de devoir l'annuler.

Pour autant, rien ne s'arrête. Les bénévoles des 6 associations gardent leur enthousiasme et nous promettent un beau festival culturel inédit pour tous en 2021.

Le Cri de la Goutte n'est pas le fruit du hasard. En 2007, ils étaient déjà une dizaine de bénévoles à croire en un projet commun, mené avec l'Office municipal culturel bellegardien (l'OMCB). Leur but ? Aider au développement d'une vie culturelle riche, dynamique et autonome, avec une idée en tête : créer un festival de musique dans la vallée de la Valserine. Convaincus que le site de Menthières a le potentiel pour accueillir du public en plein air, ils s'étaient lancés, avec pour ambition d'attirer des artistes de renommée nationale et de proposer un festival sur un week-end pour la première fois dans le pays bellegardien ! Malgré des démarches bien avancées, faute de financements suffisants, ce projet n'avait pas pu se concrétiser. Mais l'idée est restée, courant comme un espoir sur les lèvres des fans de musique et des amoureux de notre région. Le temps à fait son œuvre et l'occasion se présente à nouveau aujourd'hui de redonner vie à ce projet. Après de nombreuses discussions, les 6 associations de la vallée de la Valserine se sont réunies pour relever ce défi : réunir plus de 150 bénévoles, attirer 3000 personnes le temps d'un week-end.
Le Cri de la Goutte c'est :
* 2 soirées & 1 après-midi.
*Une programmation éclectique avec pas moins d'une douzaine de groupes et artistes aux influences diverses : rock, musique du monde, chanson musique urbaine, etc…
*Des activités et démonstrations sportives proposées aux visiteurs.
*Un programme d'activités culturelles pour mener petits et grands à la rencontre du territoire.
*Une ambiance conviviale avec des Foods Trucks pour la restauration, divers stands et coins détente.
*Un emplacement camping prévu pour que chacun puisse rester sur le site durant deux jours.

Ce consortium offre une nouvelle entité à ces six associations, un nouveau visage forgé par de multiples profils différents et complémentaires. Il est fort de l'expérience partagée, des profils variés et des compétences de chacun des 120 bénévoles dans le montage d'événements culturels. L'objectif sera de proposer au public une qualité artistique à la hauteur de ses engagements, en donnant une visibilité plus large de la vallée de la Valserine. Le CRI DE LA GOUTTE souhaite encore élargir le public de chacune de ces associations, un public qui soit intergénérationnel, mixte socialement représentatif de notre territoire.
120 personnes issues des six associations fondatrices : 50 adhérents, membres du bureau, de commissions ou simples bénévoles. Un bureau composé de 7 personnes issues de quatre associations fondatrices. 10 responsables de commissions, issus du milieu associatif de la vallée.
Le jeudi 2 juillet dernier a eu lieu l'assemblée générale de l'association à la salle des fêtes de Chézery-Forens, cette soirée a été le moment de faire le bilan de tout ce qui avait été fait jusque là, mais aussi de parler des perspectives pour l'année prochaine. Alors oui le festival le Cri de la Goutte vous donne bel et bien rendez-vous l'été prochain à Menthières. Lors de ce moment, le bureau a aussi été réélu, Arthur Flèche garde son poste de président, comme Emilie Monnet vice-présidente, Julia Monnet trésorière. Quand à Typhaine Suro Chevret et Justin Julliard, ils restent tous les deux dans le bureau avec des postes de vice-secrétaires. Le bureau a aussi accueilli deux nouvelles personnes ; Agnès Goiffon élue secrétaire et Camille Moine vice trésorière.
Pour suivre le projet, rendez-vous sur notre page facebook : le Cri de la Goutte, ou bien sur notre site web www.cridelagoutte.fr

Vous souhaitez être de la partie et apporter votre pierre à l'édifice,
avant / pendant et après le Festival ?
Contactez le Cri de la Goutte à l'adresse : contact@cridelagoutte.fr

BIBLIOTHEQUE

Citation: " La lumière est dans le livre, ouvrez le livre tout grand laissez-le rayonner." (Victor Hugo).

Compliqué de faire appliquer les gestes barrières dans la bibliothèque.

Celle-ci reprendra peut-être une activité normale en septembre.

En attendant, elle est ouverte un mercredi et un samedi matin par mois en juillet et août.

Pour votre information les dates d'ouvertures seront lisibles sur les panneaux d'informations aux entrées du village.

Bien vivre avec le confinement à CHEZERY-FORENS

L'humour est une arme pour faire passer la pilule, surtout face à une situation imposée et sur laquelle nous n'avons pas de prise. Un confinement pour quelques semaines n'est pas facile, surtout lorsque le soleil est là…La crise sanitaire du virus Covid-19 aura sans conteste sa place dans les livres d'histoire des années et des siècles à venir.

Cette pandémie mondiale, sans précédent, avec tous ces habitants confinés, devra alors être documentée pour être racontée aux générations futures.

Vous avez vécu , peut-être photographié un moment insolite dans votre vie quotidienne telle que votre poste de télétravail ou les installations de classe à la maison, les scènes de rues captées depuis une fenêtre, etc...

Nous souhaiterions faire un article amusant dans le prochain numéro.

Tous types de documents sont acceptés : témoignages écrits, récits de cette experience. Que ce soit sous forme de lettre ouverte, de poésie, dessins d'adultes ou d'enfants, photographies.

Comment participer? Adressez vos documents texte en format Word ou PDF et vos photographies à l'adresse mail : elianepochet@outlook.fr

RAPPEL des règles de BON VOISINAGE

La règlementation sur les bruits de voisinage repose sur un arrêté préfectoral en date du 15/11/2009.
Tout bruit gênant, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit ;

➢ **Les travaux de bricolage et de jardinage** utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique , ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

• du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 heures 30.
• les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures,
• les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

➢ **La musique.** De jour comme de nuit, pensez à baisser le son ou fermer vos fenêtres, vos voisins n'ont pas forcément envie d'écouter et peuvent être gênés.

➢ **Les propriétaires d'animaux**, ou ceux qui en ont la garde, ne doivent pas laisser divaguer leurs animaux. Ils sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, sans pour cela porter atteinte à la santé de l'animal.

Les propriétaires ont obligation d'identifier leurs animaux: puce, tatouage et doivent être à jour de vaccination. Les déjections canines doivent être ramassées dans tous lieux communs et terrains des immeubles, vos enfants jouent dans les pelouses !

Questions/Réponses :

Peut-on faire brûler ses déchets verts dans son jardin ? Non, sauf exception, vous n'avez pas le droit de faire brûler vos déchets verts (feuilles mortes, branches d'arbres, résidus de débroussaillage...) dans votre jardin. Règle générale : Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. A ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : L'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures. À savoir : les déchets verts doivent être déposés en **déchetterie**. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel ou collectif.(Demande a formuler auprés de la Communauté D'agglomération du Pays De Gex, composteur bois ou lombricomposteur si vous avez trés peu de lace ou que vous vivez en appartement, mis à disposition gratuitement)

RANDONNEES AU DEPART DE CHEZERY

Nous sommes déconfinés! La randonnée est l'une des meilleures manières de découvrir notre beau site, sa nature préservée et généreuse. Voici quelques idées au départ de notre village.
Téléchargement parcours des randonnées sur :
https://www.visorando.com/randonnee-chezery-forens.htmlr

Le Reculet via le Rosset, le Gralet, Difficile.
Point haut :1694m. Point bas :688m Commune : CHEZERY-FORENS 01410. Distance : 16.06km. Dénivelé positif : 1137m. Dénivelé négatif : 1143m Durée. : 7h50. Retour point de départ. Circuit en boucle afin d'accéder au Reculet. Vous pourrez visualiser de nombreuses vues sur la Vallée de la Valserine et le Léman (dont Genève et le Mont Blanc). Je ne peux dire qu'une chose : les paysages sont vraiment magnifiques.

Le Reculet - La Valserine. Difficile. Point haut : 1693m. Point bas : 677m
Commune : CHEZERY-FORENS 01410. Distance : 17.48km. Dénivelé positif : 1172m .
Dénivelé négatif : 1168m Durée. : 8h20. Retour point de départ. Ce parcours en boucle vous permettra d'accéder au Reculet, le second sommet du Jura qui, bien que moins haut de 2m du Crêt de la Neige, est plus pittoresque que ce dernier. De ce lieu, vous pourrez de profiter de magnifiques paysages jusqu'au Mont-Blanc. Le retour s'effectue aux abords de la Valserine, qui est la première rivière classée sauvages.

Le Grand Crêt d'Eau. Moyenne . Point haut : 1517m. Point bas : 1071m
Commune : CHEZERY-FORENS 01410 hameau de Menthières.
Distance : 10.73. Dénivelé positif : 456m Dénivelé négatif : 462m.
Durée : 6h. Retour point de départ
Circuit en boucle sur le massif du Grand Crêt d'Eau à 1600m d'altitude, comportant passage dans les bois de sapins et traversée d'un grand plateau vallonné avec vue ente autres sur le massif du Mont Blanc

La Borne au Lion depuis Noirecombe. Moyenne .Point haut : 1282m. Point bas : 812m
Commune : CHEZERY-FORENS 01410. Distance : 7.46km. Dénivelé positif : 508m. Dénivelé négatif : 516m
Durée. : 4h. Retour point de départ.
Une belle montée vers l'alpage de la Borne au Lion, avec une vue magnifique sur la haute chaîne du Jura et la face Ouest du Reculet.

Crêt de la Goutte par Le col du Sac et Varambon. Moyenne .Point haut : 1617m. Point bas : 1063m
Distance : 11.37km. Dénivelé positif : 722m. Dénivelé négatif : 719m
Durée. : 5h30. Retour point de départ.
Tour des chalets du col du Sac et de Varambon en passant par les Crêtes du Sorgia - Vue à 360° au crêt de la Goutte

RECETTE

Chaque semestre, nous vous proposons de partager une de vos recettes facile à réaliser.
Si vous souhaitez participer, merci de prendre contact avec Eliane Pochet : elianepochet@outlook.fr

Aujourd'hui, c'est Mamie Lilie qui vous livre l'une de ses recettes de saison.

Rillettes aux 2 saumons et Ciboulette

Pour 6 personnes
600 grammes de saumon frais,
100 grammes de saumon fumé,
1 jaune d'œuf , 1 botte de ciboulette
1 jus de citron
1 cuillère à soupe d'huile d'olive
1 yaourt nature
100 grammes de beurre demi sel, Poivre.

Préparation :

Faire cuire le saumon frais au court bouillon puis laissez refroidir. Couper le saumon en petits dés. Laver puis hacher la ciboulette. Il vous faudra ensuite émietter le saumon refroidi à l'aide d'une fourchette.
Mélanger les 2 saumons et la ciboulette. Passer au mixeur le yaourt, le jaune d'œuf, le jus de citron, l'huile d'olive et le beurre ramolli. Assurez-vous que le mélange soit homogène, puis incorporer les 2 saumons à cette préparation. Remplir les petits ramequins et mettre au frais au moins 10 heures.

Bon appétit !

CAMPAGNE D'INVENTAIRE COLLABORATIF

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) sollicite votre aide pour relayer une campagne inédite **d'inventaire collaboratif des bornes cadastrales,** lancée jusqu'en septembre 2020, dans le **département de l'Ain (01.**

Qu'est-ce qu'une borne cadastrale ?

Repères géographiques indispensables pour **matérialiser les limites de propriété**, les bornes cadastrales sont des points de calage nécessaires pour **améliorer la précision du cadastre**. Datant de plusieurs siècles pour certaines, elles représentent aussi un **patrimoine précieux à préserver**.

Pourquoi recenser des bornes cadastrales dans le département 01?

En milieu rural il est fréquent que ces bornes soient malencontreusement déplacées, enfouies ou cassées, victimes de travaux agricoles ou d'entretien de la voirie. L'IGN a aujourd'hui besoin de recenser les bornes cadastrales pour **améliorer l'exactitude géométrique du plan castral** et **garantir la continuité et la cohérence avec les images aériennes du territoire** au bénéfice de nombreux usages tels que l'aménagement du territoire ou la prévention des risques (inondation, érosion du littoral)

Ce travail d'envergure, qui consiste à **identifier les positions précises des bornes**, requiert une connaissance fine du terrain. Raison pour **laquelle l'IGN sollicite votre concours,** pour nous aider à relayer cette campagne auprès des habitants des territoires susceptibles de connaître l'emplacement de ces bornes et de nous les signaler.

Qui peut nous aider ?

Elus locaux, propriétaires terriens, exploitants agricoles, forestiers, randonneurs, promeneurs, citoyens… **TOUT LE MONDE peut contribuer** à cette campagne collaborative grâce à **ALEA**, une application IGN gratuite et simple d'utilisation qui permet, en trois clics, de localiser ces bornes en les photographiant.

Comment nous aider à l'échelle de votre commune rurale ?

La mobilisation d'un maximum de contributeurs est essentielle à la réussite de cette opération d'inventaire. En tant que Maires, votre aide peut se matérialiser de deux façons :

***Relayer cette campagne** dans vos territoires grâce aux outils mis à disposition par l'IGN *(remise en mairie ou envoi électronique d'affiches et de flyers ; partage de la campagne et du tutoriel vidéo pour l'utilisation de l'application ALEA sur vos outils papiers ou en ligne tels que lettres d'information, sites web, réseaux sociaux…) ;*

***Et/ou participer** vous-même ainsi que vos proches à ce recensement en nous signalant une ou plusieurs bornes sur

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES DE BORNES ?

À l'origine, les bornes étaient constituées essentiellement de pierre mais le béton pour sa facilité d'utilisation a parfois été utilisé. Dans certains cas les bornes sont réalisées en métal ou en matières plastiques.

Il en existe également composées de plusieurs matériaux avec par exemple une tête en résine de béton et un ancrage métallique.

De nombreuses bornes ont déjà perdu leur emplacement de référence. L'IGN, par cet inventaire, vous propose de sauvegarder la situation de celles qui résistent encore.

ENSEMBLE, LOCALISONS-LES !

Pour plus de renseignements sur la campagne de recensement, voici quelques liens et documents utiles pour accéder à :

- notre communiqué de presse : http://www.ign.fr/institut/sites/all/files/cp_inventaire_bornes_cadastrales.pdf
- une page de présentation de la campagne : http://www.ign.fr/institut/actus/ensemble-localisons-bornes-cadastrales
- l'affiche de la campagne : http://www.ign.fr/publications-de-l-ign/Institut/Publications/Autres_publications/affiche_inventaire_bornescadastrales2020.pdf

Une nouvelle taxe obligatoire: La Taxe GEMAPI

Mais c'est quoi la GEMAPI ?

GEMAPI veut dire « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ». Elle comprend selon le code de l'environnement (article L211-7 du code de l'environnement), 4 parties obligatoires :

1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ; Rétention, ralentissement ressuyage de crues, restauration de champs d'expansion des crues, ré-méandrage, faucardage (couper les herbes, roseaux qui poussent dans les fossés)

2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ; Plans de gestion, Entretien des berges (ripisylve), vidanges régulières, entretien des ouvrages hydrauliques du plan d'eau (colmatage des éventuelles fuites sur les digues) .

3° La défense contre les inondations et contre la mer ; Entretien, gestion et surveillance des ouvrages de protection existants contre les crues et les submersions marines, Études et travaux neufs sur l'implantation de nouveaux ouvrages, Définition et régularisation administrative des systèmes d'endiguement.

4° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ; Plan de gestion des milieux aquatiques, entretien, Opération de renaturation, restauration de zones humides, Continuité écologique, gestion du transport sédimentaire.

Mais on peut y ajouter de façon cohérente mais non obligatoire, les compétences:

° La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols.

° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;

° L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

Cette compétence GEMAPI répond à plusieurs enjeux. E**njeux environnementaux** comme le changement climatique, le risque d'inondation avec l'entretien des cours d'eau. Enjeux réglementaires et locaux.La GEMAPI exprime un besoin de cohérence sur un périmètre pertinent (bassin versant) afin d'assurer une solidarité amont/aval indispensable pour une meilleure prévention et gestion des risques.La loi NOTRE du 7 août 2015 a fait de cette compétence une compétence obligatoire pour les structures intercommunales, charge à elles de la transférer aux structures de bassins versants seuls à même d'assurer cette solidarité amont-aval. Ce sont ces dispositions qui rendent la mise en œuvre difficile, car sur un même bassin versant il peut y avoir plusieurs structures intercommunales qui ont des approches différentes.Le transfert de la compétence n'entraîne pas celui du pouvoir de police des maires et les propriétaires des cours d'eau et des ouvrages restent les premiers responsables de l'entretien des cours d'eau et de la gestion des ouvrages.

Ouvrez le

Le prix de cette taxe n'es **es les**

personnes de chaque f **r!**

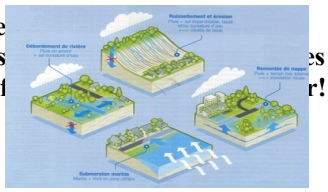

Parution de l'ouvrage sur l'abbaye de Chézery

Depuis de nombreuses années, Ghislain Lancel publie sur le site web PHC des pages où il raconte l'histoire de Chézery. Il a aussi en préparation depuis une dizaine d'années, l'ouvrage « L'abbaye de Chézery (Ain), Abbés et histoire, monastère et dépendances » qui est prêt à être imprimé. Il sera mis en vente (30 euros) avec dédicace le vendredi 20 novembre 2020, 18 h à la mairie de Chézery. Il comportera 408 pages et 167 illustrations (sceaux, plans reconstitutifs du monastère et des églises, plans de localisations des dépendances, portraits, extraits d'actes, photos actuelles, cartes-postales anciennes, dessins, etc.).

L'ancienne abbaye de Chézery (France, Ain) fut fondée en 1140. Elle ne connut de période faste que durant un peu plus d'un siècle, avant de voir s'effriter progressivement ses biens et son influence. Son monastère fut totalement détruit après la Révolution. La particularité de cette abbaye est d'être atypique, et ce à plus d'un titre ! Relevant de Cîteaux en Bourgogne, elle fut sous la dépendance de plusieurs souverainetés : Genève avec son fondateur Amédée Ier, la branche de Gex, la puissante famille des Thoire et Villars, les comtes puis les ducs de Savoie, François Ier, les Bernois, et même les Espagnols. Parmi ses premiers abbés, Lambert et Roland furent considérés comme Saints mais, dit-on, seulement canonisés par "la voix populaire" ou, peut-être, par la volonté d'un pape dissident d'Avignon d'origine savoyarde. Plusieurs abbés furent excommuniés. Un abbé fut promu à l'âge de 12 ans, Joseph de Savoie, fils naturel du duc Charles-Emmanuel II de Savoie. Les moines ne dormirent pas souvent dans leur dortoir, brûlé au milieu du XVe siècle et très tardivement reconstruit. Particularité, non des moindres, les femmes étaient autorisées à pénétrer dans le monastère, selon un privilège accordé par le Saint-Siège, afin d'honorer les reliques de St Roland dans l'église abbatiale !

Au cours des six siècles et demi d'existence de l'abbaye de Chézery, son histoire nous fera voyager des Dombes à Genève et du Pays de Gex à Seyssel, dans cette région frontalière que France et Savoie se disputèrent inlassablement.

L'ouvrage se compose de 4 parties :

1 - Abbés (35 abbés attestés et 4 non justifiés), prieurs et religieux

2 - Edifices du monastère (les deux églises abbatiales, cloître, dortoirs, prisons, etc.)

3 - Dépendances et terres de revenus (les deux auberges, les moulins, les droits dans chaque village, etc., à Chézery et aux environs, en Haut-Bugey, Pays de Gex, Savoie, Dombes, etc.)

4 - L'abbaye au fil des siècles (histoire du pays, guerres, les particularités locales entre France et Savoie, les abbés commendataires, les aumônes, la mainmorte, les vaches de sépulture, et bien d'autres sujets...)

5- Compléments (Listes chronologiques référencées de tous les actes citant les abbés, les religieux et les acensataires des diverses dépendances ; index des villages et lieux-dits de 7 pages, dont pour les nombreux hameaux de Chézery ayant eu à faire avec l'abbaye).

Voir des compléments à :
http://champ.delette.free.fr/publications_phc/06_abbaye_chezery_achat.php.

Le livre ne sera tiré qu'à 500 exemplaires. Si vous êtes intéressés, nous ne demandons pas d'argent d'avance, mais il faut le réserver en envoyant un mail avec vos nom et prénom ainsi que le nombre d'exemplaires à réserver à : phc.champfromier@gmail.com sinon par courrier à Ghislain Lancel, 1315 route du Bordaz - 01410 Champfromier.

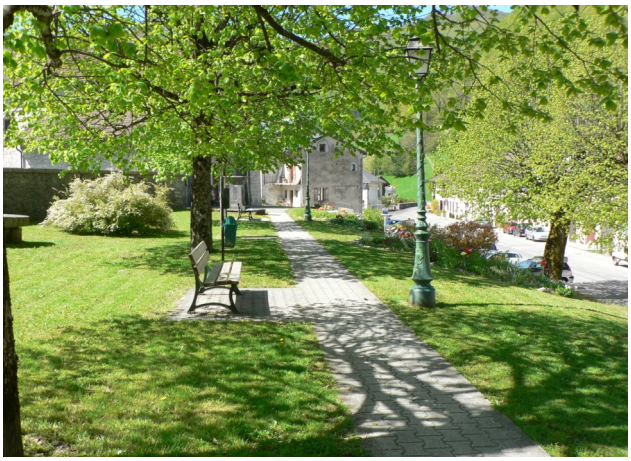

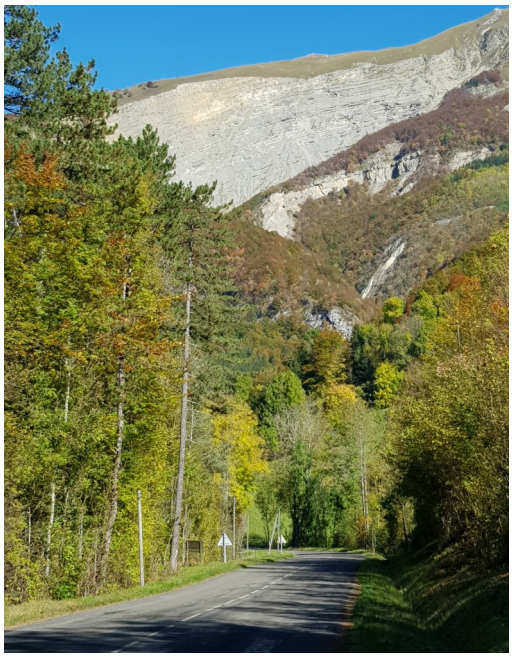

Imprimé par nos soins. Directeur de publication: Bernard Vuaillat, Maire. Mention légale: journal municipal n°34 de la commune de Chézery-Forens